



Rapport annuel d'activité 2024 de la Société SYNINVEST

Janvier 2025

RJC (COP 2019)

Dans le cadre de notre certification RJC, nous tenons chaque année une revue interne de notre système de gestion, dont nous communiquons ci-dessous un extrait :

↳ **Notre politique RJC** est définie dans notre Charte partenariale de politique commerciale responsable transmise annuellement à tous nos fournisseurs partenaires et mise à jour. Elle est consultable sur demande.

↳ La politique RJC est pilotée par la Direction générale accompagnée des équipes métiers supports concernées. L'évolution de l'organisation interne de l'entreprise permet une meilleure collaboration et implication des collaborateurs dans la démarche RJC. Les actions menées ont permis une continuité de la démarche et des améliorations des dispositifs.

↳ **Due Diligence** : nous réalisons une Due diligence auprès de tous nos fournisseurs partenaires selon les cinq étapes de l'OCDE pour l'approvisionnement responsable, et notamment pour le suivi en provenance des zones de conflit ou à haut risque. Nous interrogeons annuellement nos fournisseurs en métaux précieux, diamants et pierres de couleur, réalisons une évaluation des risques via une matrice d'analyse des risques et établissons un plan de gestion des risques avec des mesures graduelles.

En 2024, 98% de nos fournisseurs ont signé notre Charte partenariale de politique commerciale responsable. L'entreprise s'est attachée en 2024 à renforcer les méthodes et procédures relatives au contrôle et à la traçabilité des opérations.

↳ **KYC** : nous procédons annuellement à la collecte et vérification des formulaires RJC d'identification « risk assesment » auprès de nos fournisseurs partenaires. Nous investiguons sur les actionnaires et avons renforcé en 2024 la traçabilité et la sécurisation des flux financiers (pas de paiement en espèce, contrôles du service comptabilité et double validation des virements).

↳ **Droits de l'homme** : Nous exerçons également une due diligence relative aux Droits Humains envers les Parties Prenantes avec lesquelles nous sommes engagés. En 2024, aucune alerte n'a été identifiée.

↳ **Gestion des ressources et impact environnement** : l'entreprise s'attache à réduire son impact sur l'environnement. Un bilan carbone a été réalisé et un plan d'actions engagé. Nous prévoyons notamment d'augmenter le recours à l'or recyclé dans nos approvisionnements au-delà des 70% actuel et de recentrer le sourcing pour optimiser les coûts et réduire l'impact des transports.

syninvest

↳ **Recueil et traitement des griefs** : nous avons mis en place un process de recueil et de traitement des griefs concernant d'éventuels mauvais traitement au travail, attente aux droits humains, faits de corruption, déclarations frauduleuses, etc...relatif à la chaine d'approvisionnement. Ces griefs peuvent être adressés à tout moment selon les supports suivants :

- de façon anonyme : envoi d'un courrier à l'attention de la Direction de SYNINVEST (SYNINVEST : 42 rue d'Enghien 75010 Paris)
- de façon non anonyme : envoi d'un email avec en objet "A l'attention de la Direction de SYNINVEST" à l'adresse : contact@synalia.fr

↳ **Les méthodes de KYC et Due de diligence sont revues chaque année**, et une communication est réalisée, afin d'informer les parties prenantes sur les points significatifs que la revue interne aurait pu mettre en évidence.

DONNEES CLES :

- 60 FOURNISSEURS PARTENAIRES
- 28 FOURNISSEURS CERTIFIES RJC
- 1 FOURNISSEUR EN COURS DE PROCESSUS DE CERTIFICATION

DATES CLES :

- DATE DE CERTIFICATION 1^{ER} DECEMBRE 2021 (N° DE CERTIFICAT 00003771)
- DATE DU PROCHAIN AUDIT : 16 JANVIER 2025

